

Inauguration du Centre des Ressources Informatiques du Lycée Djignabo

**Discours de son Excellence Monsieur André Parent,
Ambassadeur de France au Sénégal**

(Ziguinchor, 11 octobre 2006)

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Education Nationale,
Monsieur le Gouverneur (ou son représentant),
Monsieur le Président du Conseil Régional (ou son représentant)
Monsieur le Proviseur du Lycée et Président de l'Alliance Franco-sénégalaise de Ziguinchor,
Mesdames, Messieurs, les Professeurs,
Madame et Monsieur les représentants de Humanitarian Technopole,
Honorables invités,
Chers élèves,

Je me réjouis d'être avec vous pour inaugurer le Centre de ressources informatiques du Lycée Djignabo. Ce matin, comme vous le savez sans doute, j'ai procédé avec Monsieur le Premier Ministre à l'inauguration du quai du Port de Ziguinchor, dont la construction a été réalisée grâce à un financement de l'Agence Française de Développement. Enfin, après vous avoir quittés, j'irai rencontrer les représentants des organisations et associations engagées dans la lutte anti-mines, parce que c'est un fléau qui ronge la Casamance et que la France a décidé de s'y attaquer avec détermination, aux côtés du PNUD et d'autres bailleurs de fond bi et multilatéraux.

Tout cela est évidemment un peu rapide, mais je reviendrais bientôt à Ziguinchor, où la Coopération Française, dans ses différentes composantes, est présente depuis longtemps et où elle entend rester présente. Pour aider la Casamance à surmonter les difficultés héritées d'une longue période d'instabilité. Pour accompagner le retour à la paix et permettre à cette belle et riche région de retrouver la voie du développement économique et du progrès social.

Le Centre de ressources que j'ai l'honneur d'inaugurer aujourd'hui avec vous a bénéficié d'un financement du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) dans le cadre du projet « Appui au Développement Local de la Casamance ».

Ce projet, d'un montant de 800 millions de F CFA, a été mis en place dès 2001, justement pour favoriser la reprise des activités économiques et sociales dans la région, en agissant au plus près des populations touchées par la crise. Il a permis d'apporter un soutien à diverses initiatives de développement local axées sur la promotion d'activités génératrices de revenus, telles que la promotion de filières agricoles, la lutte contre la salinité des zones humides pour l'extension des surfaces rizicoles (en coopération avec le PAM), ou encore la relance du tourisme communautaire au travers des campements villageois, pour ne citer que ces quelques exemples.

En mettant l'accent sur le renforcement des capacités locales, ce projet s'est aussi attaché à favoriser la formation des acteurs locaux à différents niveaux et à promouvoir leur accès aux nouvelles technologies de l'information. C'est dans ce cadre qu'est intervenu l'appui apporté par la France à la création du Centre de ressources informatiques du lycée Djignabo.

Cet appui a valeur de symbole car, à travers lui, c'est une triple ambition que nous voulons affirmer :

- ambition d'abord de soutenir la promotion des NTIC au Sénégal et les efforts mis en œuvre par le Gouvernement Sénégalais pour réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud, conformément à la volonté du Président WADE ;
- ambition ensuite de contribuer au désenclavement de la Casamance. Je rappelle à cet égard que la Casamance a été la première région bénéficiaire du projet ADEN (Appui au Désenclavement Numérique), mis en œuvre dans le cadre de la coopération franco-sénégalaise, avec l'installation d'un centre ADEN à Coubanao.
- ambition enfin d'appuyer les initiatives de la coopération décentralisée entre la France et le Sénégal.

Le projet que nous inaugurons aujourd'hui, constitue la prolongation de l'informatisation du Lycée Djignabo, entreprise avec le concours de plusieurs partenaires, dont la Coopération Française, en 2003, au travers du Programme de renforcement de l'éducation au Sénégal. Vous venez, Monsieur le Proviseur, de nous en rappeler les principaux objectifs :

- Augmenter les capacités didactiques et pédagogiques du lycée par l'accès à Internet ;
- Augmenter la qualité de la gestion de l'administration du lycée ;
- Désenclaver le lycée et faire naître de nouvelles vocations.

Cette démarche a reçu le plein soutien de la Coopération française qui lui a accordé son appui financier par le biais d'une subvention de 23,6 millions de F CFA, soit environ 44 % du coût total du projet.

A cette participation financière s'est ajoutée celle d'autres partenaires, notamment la Ville de Saint Maur des Fossés, le Conseil Général du Val de Marne, le Conseil Régional d'Ile de France, que je suis heureux de mentionner ici. Je voudrais aussi saisir l'occasion qui m'est donnée pour saluer le jumelage entre Ziguinchor et la Ville de Saint Maur des Fossés, qui donne lieu, depuis 40 ans, à une coopération extrêmement active et fructueuse.

M. le Proviseur,

Mmes et Mrs les Professeurs et membres du comité de pilotage de ce projet,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre engagement dans la promotion des nouvelles technologies au bénéfice de la formation de vos élèves et de leur ouverture vers l'extérieur. C'est grâce à cet engagement et à votre enthousiasme que le projet que nous inaugurons aujourd'hui a pu voir le jour. Mes félicitations s'adressent également aux représentants d'Humanitarian Technopole, Mme Sophie de Herdt et M. Laurent Piolanti, ici présents, pour leur appui technique et le grand dévouement dont ils ont fait preuve dans la réalisation de ce projet innovant.

Je souhaite que votre projet puisse servir d'exemple à d'autres établissements scolaires du Sénégal et particulièrement à ceux de la Casamance, en favorisant l'essaimage de votre démarche au plan régional.

Le recours à Internet constitue en effet une voie extraordinaire pour pallier l'insuffisance de documentation et de manuels dont souffrent actuellement les établissements scolaires qu'il s'agisse des lycées ou des collèges d'enseignement moyen. Cette situation touche aussi les universités. C'est pourquoi la possibilité d'étendre cette expérience au nouveau centre universitaire régional de Ziguinchor, qui bénéficiera d'ailleurs d'un important concours de la coopération française mériterait aussi, à mon sens, d'être examinée.

Pour conclure, vous savez peut être que le thème de l'utilisation des NTIC dans l'éducation figurait au coeur des travaux du dernier Sommet de la Francophonie à Bucarest, le mois dernier. Et bien, je souhaite qu'avec ce projet, la Casamance montre la voie et fasse figure, à l'avenir, de pionnière en ce domaine.

Je vous remercie de votre attention.